

Rapport annuel 2018



Table des matières

Introduction	3
Pro Infirmis	
Présente dans toute la Suisse	4
Consultation sociale	5
Aperçu des prestations	6
Un client raconte	9
Points forts de l'année	
Engagement politique	10
Construction sans obstacles	12
Accessibilité pour tous	13
Remerciements	14
Faits et chiffres	15
Communication innovante	16
Organisation	
Bureau et Direction	17
Comités cantonaux	18
Membres collectifs et représentation dans des organisations	19
Organe de révision	19

” Pour mener une vie autodéterminée,
les personnes en situation de handicap ont
besoin de véritables possibilités de choix. “

Photos :

Susanna L. et Alina M., handicapées de la marche, travaillent à la réception de Pro Infirmis Berne. Elles apprécient beaucoup les contacts avec les gens (page de couverture, page 10 et dernière page).

Sladjan P. a une paralysie cérébrale. Il habite dans son propre logement (pages 5, 6, 9, 12, 13).

Avec Sandra Köchli et Mariann Burri, de Pro Infirmis Zurich.

Isabelle S. avec ses parents. Isabelle est atteinte d'une maladie musculaire rare (page 11).

Photographe : Dominique Meienberg

© Office du Tourisme Vaudois – OTV (page 13)

Photographe : Catherine Gaillou

Pour les personnes en situation de handicap



Adriano Previtali
Président de Pro Infirmis



Felicitas Huggenberger
Directrice de Pro Infirmis

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans notre quotidien, nous sommes tous confrontés à des situations drôles, énervantes ou gênantes. Le sac à commission lâche et les courses s'éparpillent sur la route, la caisse automatique refuse obstinément la pièce de cinq francs et en ouvrant le paquet de chips son contenu nous saute à la figure... Pro Infirmis a mis au centre de sa nouvelle campagne ce point commun entre les êtres humains. Le court-métrage de la campagne montre les petites mésaventures du quotidien que nous connaissons tous. Nous pouvons en rire, car nous sommes tous pareils. En outre, nous avons tous en commun le désir de pouvoir décider de notre vie, développer nos capacités, exercer nos hobbies et réaliser nos rêves.

Des prestations très demandées

Pour mener une vie autodéterminée, les personnes en situation de handicap ont besoin de véritables possibilités de choix. Pro Infirmis offre un soutien par des prestations, telles que la consultation sociale, le conseil spécialisé en assistance, l'accompagnement à domicile ou le service de relève. Ces prestations répondent à de réels besoins. L'année dernière, nous avons mesuré l'efficacité du service de relève. À cet effet, nous avons adressé un sondage à nos clientes et clients. Les résultats sont très encourageants.

Nous souhaitons poursuivre dans cette voie, mais malheureusement nous n'avons pas pu augmenter suffisamment nos ressources. Les subventions découlant de notre contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sont gelées depuis de nombreuses années. Par ailleurs, les contributions des cantons stagnent, de même que les produits de la récolte de fonds — malgré la fidélité de nos donateurs. Afin de répondre à la forte demande en prestations, nous puisons depuis quelques années dans nos réserves. Ainsi nous pouvons encore empêcher que les personnes en situation de handicap subissent les conséquences de cette évolution. Parallèlement, nous avons élaboré une nouvelle stratégie financière et des prestations, afin de pouvoir continuer de répondre à la demande élevée.

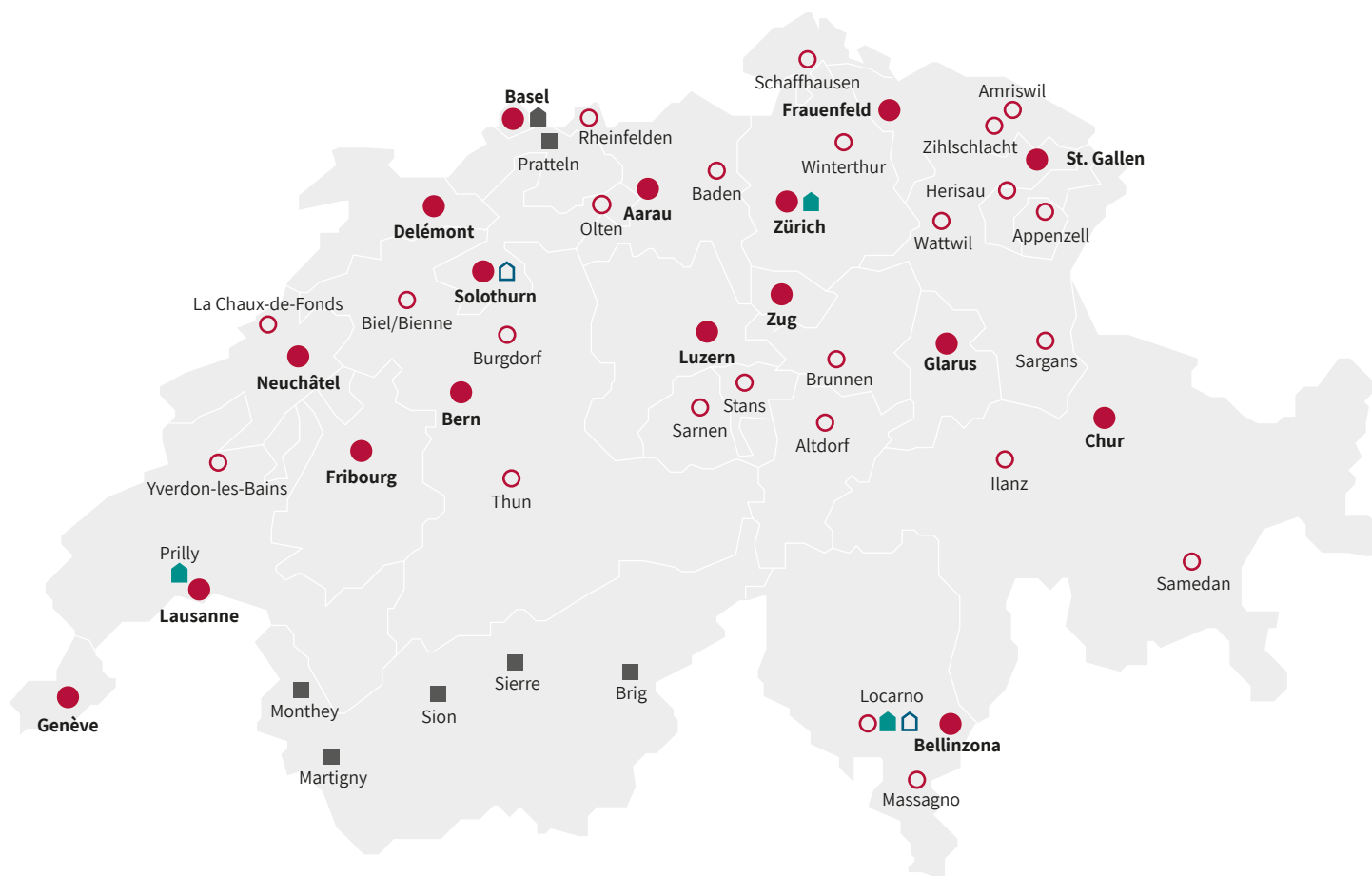
Des défis à différents niveaux

Les changements de ces dernières années ne concernent pas que l'environnement économique, nous devons également faire face à d'autres défis, tels que ceux liés à la numérisation. En 2018, la Direction et le Bureau ont procédé à une analyse globale des risques, sur laquelle se basera le développement de notre organisation.

Même si les questions financières continuent à nous préoccuper, nous sommes confiants en l'avenir. Sur le plan politique, il est essentiel que nous participions aux débats et que nous promovions l'autodétermination des personnes en situation de handicap. L'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs nous permettra de développer notre organisation, afin de prendre un nouvel élan en 2020, année du centenaire de Pro Infirmis.

Adriano Previtali

Felicitas Huggenberger



Présente dans toute la Suisse

Pro Infirmis a des services de consultation dans toute la Suisse. Elle soutient les personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou des troubles psychiques, ainsi que leurs proches.

En tant qu'association d'utilité publique avec siège à Zurich, Pro Infirmis est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Par nos prestations, nous encourageons l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

www.proinfirmis.ch/fr/a-propos

- Directions cantonales et services de consultation
- Services de consultation
- Services de consultation des organisations partenaires
- 🏠 Écoles d'autonomie
- 🏠 Centres de jour

Notre prestation phare

Une maladie ou un accident peuvent bouleverser la vie. Pro Infirmis est le point de contact pour toutes les questions qui se posent lorsque survient un handicap. La consultation sociale gratuite accompagne les personnes concernées dans la recherche de solutions et de nouvelles perspectives.

Pro Infirmis gère près de 50 services de consultation dans toutes les régions de Suisse. Dans ces services, des assistantes et assistants sociaux qualifiés conseillent les personnes en situation de handicap et leurs proches. S'appuyant sur leurs excellentes connaissances du domaine des assurances sociales (assurance-invalidité, prestations complémentaires et autres), ils informent les clientes et clients sur leurs droits. La consultation sociale crée des liens ; elle accompagne les personnes et les encourage à (re)prendre leur vie en main.

La consultation couvre tous les domaines de la vie : habitat, travail, finances, relève des proches. Souvent, un handicap engendre des coûts supplémentaires, qui ne sont pas tous pris en charge par les assurances sociales. Dans un tel cas, les assistantes et assistants sociaux examinent la situation et cherchent des possibilités de soutien financier (p. ex. au moyen des Prestations d'aide aux personnes en situation de handicap PAH). La consultation sociale peut être complétée par d'autres prestations, telles que l'Accompagnement à domicile, le Conseil spécialisé en assistance ou le Service de relève. Toutes ces formes de soutien ont pour but de renforcer l'autodétermination et l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Prestations de Pro Infirmis

Conseil

La consultation sociale, prestation gratuite, sert de premier contact pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Elle comprend le conseil et l'accompagnement dans différents domaines de la vie. La demande pour cette prestation augmente chaque année.

	2018	2017
Consultation sociale		
Personnes conseillées	25'200	24'500
Brefs conseils		
Conseils*	180'300	174'400
Conseil en ligne		
Réponses à des demandes	300	330
Informations (PROSPREH)		
Renseignements*	39'000	36'500

* Conseils multiples et renseignements

244 800
consultations



Aide financière directe

Pro Infirmis apporte une aide directe aux personnes en situation de handicap confrontées à des difficultés financières. Étant donné que les contributions de fonds et de fondations externes ont diminué en 2018, Pro Infirmis a puisé davantage dans ses fonds propres pour l'aide financière directe. Le montant octroyé de 17,1 millions de francs est resté stable par rapport à l'année précédente.

	2018	2017
Demandes approuvées	11'000	9'600
Aide directe (mio. de CHF)	15,8	15,1
Fonds prov. de tiers (mio. de CHF)	1,3	2,0

17,1 mio. CHF
d'aide financière directe

Soutien administratif

Le soutien administratif vise à seconder les personnes en situation de handicap dans leurs tâches administratives. La demande pour cette prestation augmente d'année en année, et 2018 n'a pas fait exception.

	2018	2017
Clientes et clients	320	300
Heures de consultation	4'900	4'300

Accompagnement à domicile

Cette prestation aide les personnes en situation de handicap qui vivent dans leur propre logement à maîtriser le quotidien. La demande pour cette prestation est plus élevée que les moyens financiers à disposition.

	2018	2017
Personnes accompagnées	970	910
Heures d'accompagnement	59'200	57'000

Conseil spécialisé en assistance

Le conseil en assistance de Pro Infirmis s'adresse aux personnes en situation de handicap qui désirent engager des assistants personnels pour vivre de manière autodéterminée. La majorité des personnes qui recourent à cette offre sont des clientes et clients de Pro Infirmis.

	2018	2017
Personnes conseillées	1'100	1'000
Heures de consultation	8'300	7'200

8300 h
de conseil spécialisé en assistance

Écoles d'autonomie

Les écoles d'autonomie offrent, pendant une période limitée, une structure d'habitation aux personnes en situation de handicap souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome. La demande pour cette prestation connaît des évolutions diverses suivant les cantons.

	2018	2017
Personnes en formation	26	32
Personnes ayant achevé la formation	10	13
Nouvelles personnes en formation	11	11

Services de relève

Les services de relève épaulent les proches s'occupant d'une personne en situation de handicap. Il est difficile de développer cette prestation, car l'OFAS ne prend en charge qu'une petite partie des coûts.

	2018	2017
Familles/ménages soutenus	770	790
Heures de relève	88'700	90'900

88 700 h
pour soulager des familles

Centres de jour

Aux personnes qui ne peuvent pas avoir d'activité lucrative en raison de leur handicap, les centres de jour de Pro Infirmis offrent une occupation utile et des contacts sociaux.

	2018	2017
Visiteurs	57	53
Jours de visite	5'800	5'800

Centre de formation continue

Les centres de formation continue proposent des cours attractifs pour des adultes ayant des déficiences intellectuelles ou des besoins particuliers en matière d'apprentissage. En 2018, davantage de cours ont été proposés.

	2018	2017
Nombre de participants	2'700	2'600
Cours réalisés	370	340

370 cours de loisirs et de formation continue

Conseil en construction sans obstacles

Les services de conseil font la promotion d'un environnement accessible aux personnes en situation de handicap. Comme il y a de plus en plus d'immeubles accessibles sur le marché, la demande pour le conseil individuel a diminué. Par contre, le conseil aux professionnels de la construction est en augmentation.

	2018	2017
Heures de consultation	8'800	9'600

Eurokey

Le système de clé eurokey permet d'utiliser des installations accessibles en Suisse et dans certains pays d'Europe. La nécessité de ce système est établie, et de nombreuses installations supplémentaires ont été aménagées en 2018.

	2018	2017
Installations équipées du système eurokey	2'600	2'400
Nouvelles clés distribuées	1'800	1'800

Bureau pour le langage simplifié

Le bureau pour le langage simplifié traduit des textes en langage facile à comprendre. Pro Infirmis dispose d'un bureau pour le langage simplifié allemand à Zurich et d'un autre pour le français à Fribourg. Un troisième bureau pour l'italien doit être mis sur pied à Bellinzone en 2019.

	2018	2017
Heures de travail	1'400	1'300

Mesure de l'efficacité

Pro Infirmis souhaite connaître les effets de ses prestations sur le quotidien de ses clientes et clients. L'efficacité du service de relève a été mesurée en 2018. Les résultats montrent que cette prestation a grandement amélioré la qualité de vie des proches aidants.

Dans le cadre du projet de mesure de l'efficacité, un sondage a été réalisé auprès des proches aidants qui utilisent le service de relève de Pro Infirmis. La plupart des personnes interrogées indiquent avoir plus de temps pour soi et pouvoir mieux concilier leurs différents rôles et activités grâce au service de relève. Elles peuvent consacrer ce temps à d'autres membres de la famille, pour nouer des contacts sociaux ou vaquer à des obligations professionnelles.

La majorité sont soulagées et, de par un emploi du temps plus équilibré, profitent d'une meilleure santé physique et psychique. Une cliente a écrit : « Le mot merci n'est pas assez fort pour exprimer ce que le service de relève m'a apporté comme soulagement et bonheur de pouvoir disposer d'une aide appropriée pour ma fille. »

« Madame Burri a toujours été sensass »

Sladjan P. est infirme moteur cérébral depuis sa naissance. Il souhaite mener une vie autodéterminée. Avec l'aide de Pro Infirmis, il a fait un premier pas dans ce sens.

Il y a deux mois, Sladjan P. a pu réaliser son rêve le plus cher : il a emménagé dans son propre appartement. « Le plus difficile après le déménagement a été le premier matin : je me suis levé et j'ai réalisé que j'étais maintenant seul – sans ma mère », confie-t-il. La situation de ce jeune homme enthousiaste de 22 ans est particulière : il a besoin de soutien. Depuis sa naissance – trois mois avant terme – il est infirme moteur cérébral. Il ne peut marcher qu'à l'aide d'un déambulateur ou de ses cannes. Les thérapies font partie de son quotidien. « Mais il a une très forte volonté ! Il aimerait être autonome. Pour y parvenir, il se bat avec une énergie incroyable », raconte Mariann Burri, son assistante sociale à Pro Infirmis Zurich.

Les obstacles n'ont pas manqué

« Va donc chez Pro Infirmis », lui a recommandé un ami et donateur de Pro Infirmis. C'est ainsi que Sladjan P. a rencontré Mariann Burri. Après une longue recherche, il a enfin trouvé un appartement adapté dans une coopérative d'habitation. Moderne, son logement compte 3½ pièces. Mais il y a un problème : le montant accordé par l'assurance-invalidité et les prestations complémentaires ne suffit pas à financer le loyer. Les appartements adaptés aux chaises roulantes sont de construction récente et souvent chers. La coopérative



s'est inquiétée de la situation financière du jeune homme. Pro Infirmis a donc dû lui soumettre un budget. « Le plus difficile a été d'expliquer que les personnes touchant des prestations complémentaires n'ont pas un revenu élevé », précise Mariann Burri. Après de nombreuses discussions, la coopérative a accepté le jeune locataire. Pro Infirmis a payé une partie de la caution et financé un canapé adapté et un élévateur de penderie. Les coûts ne sont souvent pas entièrement couverts par des fonds publics. Malgré les difficultés financières, Sladjan P. est heureux et reconnaissant : « Madame Burri a été sensass, elle m'a soutenu dans tous les domaines. Je conserve soigneusement toutes les lettres qu'elle a écrites dans un classeur spécial Pro Infirmis. »

Un fort engagement pour les personnes en situation de handicap

« C'est important pour moi que les personnes en situation de handicap soient comprises et que nous ne donnions pas l'impression de vouloir juste de la pitié », dit Sladjan P. Il a déjà donné des conférences sur son parcours, d'autres vont suivre. Par ailleurs, il souhaite manifester devant le Palais fédéral pour davantage d'appartements adaptés et abordables pour les personnes en situation de handicap. « Chaque personne ayant un handicap doit pouvoir vivre en Suisse de manière autonome. C'est pour cela que je m'engage. »



Avancée dans la politique du handicap

Pro Infirmis demande depuis des années une politique du handicap cohérente s'inscrivant dans la politique sociétale. En mai 2018, le Conseil fédéral a enfin adopté un rapport en vue de renforcer la politique du handicap.

C'est une avancée significative que les personnes en situation de handicap et leurs organisations attendaient depuis longtemps. Le rapport sur la politique en faveur des personnes handicapées répond au postulat « Pour une politique du handicap cohérente » déposé par Christian Lohr, conseiller national et vice-président de Pro Infirmis. Lors de l'Assemblée des délégués à Lugano, Christian Lohr a demandé, comme première étape, que soit créé un office fédéral pour l'égalité des personnes en situation de handicap.

La participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale doit être renforcée de manière ciblée. Dans son rapport, le Conseil fédéral reconnaît qu'il faut agir. De nombreux domaines ne permettent pas encore une pleine participation.

Le Conseil fédéral aimerait traiter en priorité les points suivants : égalité dans le monde professionnel, encouragement de la vie autonome et communication numérique accessible. Le thème de la vie autonome fait l'objet d'un programme spécifique afin que les personnes en situation de handicap puissent plus facilement organiser leur vie selon leurs besoins et leurs souhaits. Les prestations et les offres doivent davantage être axées sur les besoins individuels. Pro Infirmis collabore à ce programme prioritaire.

Engagement politique

En 2018, Pro Infirmis s'est engagée dans le cadre de trois votations fédérales.

Elle s'est prononcée contre l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers ». À cet effet, elle a rejoint l'alliance Facteur de protection D. Cette initiative « pour l'autodétermination » remettait en cause la Convention européenne des droits de l'homme et, par là, l'interdiction de discriminer. Le peuple l'a nettement rejetée.

Pro Infirmis a également combattu avec succès la suppression des redevances radio et télévision (No Billag). Une acceptation de cette initiative populaire aurait mis en péril des prestations de service public importantes pour les personnes en situation de handicap.

La modification de la loi fédérale sur le droit des assurances sociales intitulée « base légale pour la surveillance des assurés » a été acceptée par les votants. Pro Infirmis s'était prononcée contre cette surveillance des assurés.

À l'avenir aussi, Pro Infirmis défendra les intérêts des personnes en situation de handicap en prenant position sur des thèmes politiques.

Engagement renforcé pour les proches

En 2018, Pro Infirmis est devenue membre fondateur de la Communauté d'intérêts (CI) en faveur des proches aidants et s'engage sur le plan national pour les proches aidants aux côtés de la Croix-Rouge Suisse, de la Ligue suisse contre le cancer, de Pro Senectute et de Travail.Suisse.

Souvent, les proches aidants sont poussés jusque dans leurs derniers retranchements, tant du point de vue de leur santé que sur le plan financier. Leur situation a été reconnue publiquement il y a sept ans déjà. À cette époque, le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud (DSAS) a lancé la journée des proches aidants, qui depuis a lieu chaque 30 octobre dans toute la Suisse. Quant à Pro Infirmis, elle s'engage pour les proches aidants tout au long de l'année : « Dans le cadre de notre conseil social, nous écoutons d'abord les personnes et cherchons ensuite ensemble une solution », explique Benoît Rey, chef du département Prestations de services Suisse romande et Tessin. La plus forte demande concerne les services de relève de Pro Infirmis. Le problème est qu'en Suisse, il n'y a pas suffisamment d'offres de relève abordables.



« En adhérant à la CI, nous souhaitons mieux porter les intérêts de ce groupe au niveau politique national », renchérit Benoît Rey. Les mesures proposées par le Conseil fédéral en 2018 constituent une première étape en vue d'améliorer la situation des proches aidants, mais elles sont encore insuffisantes,

estime la CI. « Le Conseil fédéral a surtout mis l'accent sur l'amélioration des conditions de travail. Nous demandons davantage de mesures, comme une extension de l'offre de services de relève », déclare Benoît Rey. « La Suisse compte plus de 300 000 proches aidants, pour lesquels il s'agit de se mobiliser. »

Dans les cantons

La plupart des activités dans les cantons se basent sur la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ainsi, l'Office des affaires sociales du canton de Zurich a créé un service pour l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Pro Infirmis Zurich a soutenu ce processus.

La première rencontre internationale du lac de Constance a été un succès, grâce aussi à l'engagement d'un membre du comité cantonal de Thurgovie-Schaffhouse. La rencontre sert de plate-forme d'échange sur la participation et l'inclusion.

Dans le canton de Neuchâtel, Forum Handicap Neuchâtel (dont Pro Infirmis est membre) a déposé une motion pour la mise en place d'une loi sur l'égalité de traitement de tous les citoyens, avec ou sans handicap. Et Pro Infirmis Fribourg a obtenu le premier mandat de prestations découlant de la nouvelle loi cantonale sur la personne en situation de handicap, qui garantit le financement de prestations ambulatoires.



Oppositions : Pro Infirmis modifie sa pratique

En 2018, Pro Infirmis a adapté sa stratégie dans le domaine de la construction sans obstacles. Dorénavant, elle fait opposition de manière plus ciblée. Le service Coordination Construction et Environnement apporte ses conseils aux services cantonaux de conseil en construction sans obstacles.

« Lorsque les lois régissant la construction sans obstacles ne sont pas respectées, nous examinons s'il est judicieux d'intervenir », explique Nicole Woog, responsable du service Coordination Construction et Environnement de Pro Infirmis. La nouvelle stratégie pour les oppositions et recours, qui s'applique à toute la Suisse, vise à ne faire opposition que là où l'on peut obtenir les plus grands effets. Une attention particulière est portée sur les transports publics, qui devraient être accessibles d'ici 2023, comme le prévoit la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). D'autres thèmes sont également dans le viseur : Nicole

Woog explique que souvent, grâce à un conseil avisé, les demandes de permis de construire sont conformes aux normes de la construction sans obstacles, mais que, par la suite, la construction ne respecte pas les conditions définies. « Dans de tels cas, nous considérons la possibilité de faire opposition. » Par ailleurs, Pro Infirmis soutient le recours porté au Tribunal fédéral par Inclusion Handicap contre l'autorisation d'exploitation temporaire des nouveaux trains à deux étages des CFF. Les wagons comprennent des obstacles qui peuvent être évités. Inclusion Handicap, dont Pro Infirmis est membre, est la faîtière politique des organisations du handicap en Suisse.

Culture inclusive

En 2018, le service Culture inclusive de Pro Infirmis a attribué son label à 20 institutions culturelles en Suisse alémanique. Toutes s'engagent non seulement à offrir un programme inclusif, mais aussi à adopter une attitude inclusive. Parmi les nouveaux porteurs du label, on compte la ville romaine d'Augusta Raurica, l'Orchestre symphonique de Bâle, le musée d'art de Thurgovie et le musée d'Ittingen, tous deux sis dans la chartreuse d'Ittingen.

Le label a été introduit en Suisse romande en 2018. Dans les régions francophones, les premiers titulaires du label sont, par exemple, le Laténium à Neuchâtel, Ecoute Voir (audiodescription théâtrale) et Sourds & Culture (accessibilité en langue des signes).

En 2018, le service Culture Inclusive a publié un ouvrage détaillant les activités de 35 porteurs du label issus de divers domaines culturels et montrant comment ces institutions ont mis en pratique l'inclusion (publication en allemand).

” Lorsque les lois régissant la construction sans obstacles ne sont pas respectées, nous examinons s'il est judicieux d'intervenir “

Pour une Suisse sans obstacles

Le projet « Données numériques d'accessibilité » intègre des informations transparentes et fiables sur l'accessibilité à des plateformes internet existantes. En 2018, des partenariats importants ont été conclus et de nombreuses nouvelles données ont été saisies.

Y a-t-il des toilettes accessibles en fauteuil roulant ? Dois-je me faire accompagner ? Existe-t-il des offres en langue des signes ? Ce sont les questions que doivent se poser les personnes en situation de handicap avant de faire une excursion ou de visiter un musée. Comme les étoiles d'un hôtel ou les heures d'ouverture de l'administration, les informations sur l'accessibilité doivent être publiées à une place de choix sur les sites correspondants.

Grâce à l'engagement de bénévoles, le nombre de bâtiments d'intérêt public saisis a augmenté de manière significative en 2018. La collaboration avec des organisations partenaires comme Localsearch SA (search.ch) et des représentants de régions touristiques permet une large diffusion et une



recherche plus aisée des données. Les partenaires suivants publient les données sur leurs plateformes depuis 2018 : Office du Tourisme du Canton de Vaud, ainsi que les villes de Lausanne, Schaffhouse, Glaris, Le Locle et Crans-Montana.

Le nouveau site internet de Pro Infirmis contient une carte avec toutes les données d'accessibilité. En arrière-plan des pictogrammes, il est possible d'accéder aux informations détaillées, afin de mieux planifier son voyage.



Visiter librement le canton de Vaud

Grâce à un partenariat entre Pro Infirmis et l'Office du Tourisme du canton de Vaud (OTV), les personnes en situation de handicap peuvent désormais planifier leurs excursions dans la région lémanique.

Plus de 200 attractions touristiques et points d'intérêt ont été évalués selon les critères définis par le projet « Données numériques d'accessibilité ». Les résultats de ces relevés sont publiés sur la page internet de l'Arc lémanique (accessibilite.region-du-leman.ch). Ainsi, le voyageur en situation de handicap trouve des informations claires et fiables sur l'accessibilité des principaux sites touristiques, du Musée Olympique au château de Chillon. Des pictogrammes et des filtres facilitent la recherche. L'offre est complétée par d'autres informations utiles, tels les itinéraires pour se rendre au point d'intérêt en transports publics.

Nous disons MERCI !

Entreprises et fondations

Depuis de nombreuses années, Pro Infirmis peut compter sur les contributions de plusieurs fondations, ainsi que sur de solides partenariats avec des entreprises. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements pour leur générosité et leur engagement social. Les fondations et entreprises suivantes ont versé en 2018 un montant d'au moins Fr. 10'000.00 pour soutenir les projets et les prestations de Pro Infirmis :

- Adele Koller-Knüsli Stiftung
- Ernst Göhner Stiftung
- Fondation André & Cyprien
- Hirzel-Callegari Stiftung
- IGORA-Genossenschaft, Thalwil*
- Redevco Switzerland & Central Europe, Zurich
- Starr International Foundation
- Fondation Accentus, fonds Marlies Engeler
- Fondation Denk an mich
- stories SA, Zurich
- Fondation UBS pour le domaine social et la formation

* somme donnée par des collecteurs d'aluminium de toute la Suisse

En 2018, le total des recettes provenant des dons individuels, des parrainages, des contributions des membres promoteurs et des legs et héritages a légèrement diminué. Par contre, les dons majeurs versés par des fondations, des entreprises et des personnes fortunées ont connu une augmentation réjouissante.

Un cinquième environ des recettes globales de Pro Infirmis provient de dons. Ces contributions sont indispensables pour que nous puissions continuer à offrir des prestations en majeure partie gratuites.

Un chaleureux merci à nos donatrices et donateurs, à nos marraines et parrains et à nos membres promoteurs de leur fidèle soutien ! Nous remercions tout spécialement les personnes qui ont inscrit Pro Infirmis dans leur testament.

Travail à titre honorifique

Pro Infirmis a bénéficié l'année dernière d'environ 23'000 heures de travail fournies par des bénévoles, dont une grande partie dans le canton du Tessin. Ce chiffre ne comprend pas la collaboration des membres des comités cantonaux, qui s'engagent eux aussi à titre honorifique pour Pro Infirmis.

Pouvoirs publics

Les moyens financiers provenant des contrats de prestations de Pro Infirmis avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sont utilisés pour financer les prestations de Pro Infirmis, de ses organisations sous-contractantes et les Prestations d'Aide aux personnes en situation de Handicap (PAH). Ces recettes permettent de couvrir 40 % de nos charges liées aux prestations. Les 60 % restants doivent être financés par d'autres sources. Les subventions de l'OFAS sont gelées depuis 2009 et ne sont ni augmentées, ni adaptées au renchérissement, ce qui nous pose de plus en plus de problèmes au vu de l'augmentation de la demande. Ce n'est que grâce aux dons et aux contrats de prestations cantonaux que nous pouvons développer notre offre en fonction des besoins des personnes en situation de handicap. Pro Infirmis a poursuivi en 2018 ses négociations avec l'OFAS en vue d'améliorer cette situation.

Les subventions des cantons et des communes ont connu une évolution positive et représentaient environ 15,4 % des recettes en 2018. À noter que le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a participé au financement de plusieurs projets.

Faits et chiffres

	2018	2017
Bilan (en millions de CHF)		
Actifs circulants	83,1	88,5
Actifs immobilisés	35,1	35,6
Total des actifs	118,2	124,1
Capital étranger	19,1	14,8
Capital des fonds affectés	38,1	39,4
Capital de l'organisation	61,0	69,9
Total des passifs	118,2	124,1
Compte d'exploitation (en millions de CHF)		
Produits de la récolte de fonds	18,3	20,2
Subventions AI	55,3	55,3
Produits des prestations	9,6	9,8
Subventions Confédération, cantons et communes	15,4	14,9
Autres produits d'exploitation	3,7	3,4
Total des produits d'exploitation	102,3	103,6
Charges de personnel	-70,0	-69,5
Charges pour clients et organisations du handicap	-28,8	-27,8
Autres charges d'exploitation	-10,4	-9,3
Amortissements	-1,3	-1,3
Total des charges d'exploitation	-110,5	-107,9
Résultat d'exploitation	-8,2	-4,3
Résultat non opérationnel	-0,6	4,3
Résultat annuel avant attribution/prélèvement sur capital de l'organisation	-8,8	-
Personnel		
Total collaboratrices et collaborateurs	1'750	1'745
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés au mois	683	689
Équivalent en postes à plein temps	488	486
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés à l'heure	1'067	1'056
Équivalent en postes à plein temps	129	126
Personnes actives à titre honorifique (au 31.12)	123	124
Directions cantonales	15	15
Services de consultation	55	55
Récolte de fonds (en millions de CHF)		
Produits des dons	18,3	20,2
Charges de la récolte de fonds	5,1	5,2
Rémunérations et indemnités (en kCHF)*		
Masse salariale des 6 membres de la Direction	1'086	1'112
Rapport entre le salaire le plus bas et le plus élevé	1:3,5	1:3,5
Indemnités aux membres du Bureau	55	63
Dont indemnités au président	8	11

* Les indemnités sont fixées conformément aux directives de la ZEWO.

Vous pouvez commander le rapport financier détaillé à l'adresse contact@proinfirmis.ch ou le télécharger depuis www.proinfirmis.ch.



Un handicap. Aucune limite.

En 2018, Pro Infirmis a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation, qui adopte un ton humoristique : le court-métrage intitulé « Nous sommes tous égaux. Car tous différents. » montre des personnes avec divers handicaps dans des situations à la fois amusantes et gênantes que tout le monde connaît. Ces situations nous rapprochent, au-delà de nos différences. La campagne a obtenu plusieurs distinctions, dont le renommé prix EDI.

Le téléphone de Fabienne se met à sonner au milieu d'un examen. Une chaussette rouge a déteint et coloré de rose toute la lessive de Jasmine. Lorenz essaie désespérément d'insérer sa monnaie dans l'automate... Ce sont là quelques-unes des scènes du film. Le spectateur sympathise avec les protagonistes. Leurs petits malheurs lui sont familiers. Tel était le but de Pro Infirmis : montrer, sans donner de leçons, des situations de handicap que nous connaissons tous. Mais la campagne incite aussi à réfléchir. Car, en plus des petites mésaventures de la vie quotidienne, les personnes en situation de handicap connaissent des circonstances qui, elles, ne prêtent pas à rire. Elles sont plus souvent touchées par la pauvreté que la moyenne de la population, et elles ont deux fois moins de chances de trouver du travail.

Le film a été diffusé sur le site de Pro Infirmis, dans les médias sociaux et au cinéma. Il était précédé d'une campagne d'affichage portant le slogan « Un handicap. Aucune limite. » L'écho a été très positif.

Site web accessible

Avec son nouveau site web, Pro Infirmis contribue à un monde numérique accessible. La fondation « Accès pour tous » lui a décerné le certificat AA+, qui atteste une bonne accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le développement du site s'est fait selon la méthode dite « conception orientée utilisateur » (user-centered design UCD), ce qui signifie que les principaux groupes cibles ont été associés dès le début au développement du site. Des personnes en situation de handicap, des proches aidants et des donatrices et donateurs ont accompagné le processus. Leurs suggestions et leurs besoins ont été pris en compte lors de la conception. De plus, le site contient des offres décrites en langage simplifié et des informations en romanche.



Bureau

Président

Adriano Previtali (depuis 2004, 5^e mandat)

Prof. Dr. iur. Université de Fribourg

Membre du conseil de fondation de la Fondation Charlotte Olivier, Fribourg ; membre du conseil de l'Institut du droit de la santé de l'Université de Neuchâtel

Co-vice-présidente (depuis le 26.6.2018)

Manuela Leemann (depuis 2013, 2^e mandat)

Maître, lic. en droit, Master of Laws

Membre du groupe Politique sociale de l'Association suisse des paraplégiques ; membre du groupe de travail Personnes en situation de handicap de Zoug ; membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich

Co-vice-présidente (jusqu'au 8.6.2018)

Ruth Lüthi

Co-vice-président

Christian Lohr (depuis 1999, 6^e mandat)

Conseiller national, journaliste/chargé de cours

Membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) ; co-président de l'intergroupe parlementaire pour les questions relatives aux personnes handicapées ; membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich ; président d'honneur de PluSport Sport Handicap Suisse

Membres

Jean-Pierre Bringham (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Docteur ès sc. écon. de l'Université de Fribourg

Président de la fondation Emera, Sion

Directeur général du groupe Bringham, Viège

Charles Broquet (jusqu'au 31.12.2018)

Hans-Peter Egli (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Organisateur avec brevet fédéral, Directeur administratif et membre de la direction scolaire de la Haute école technique de Rapperswil HSR

Sandra Hügli (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Conseillère en relations publiques avec diplôme fédéral

Présidente de Entlastungsdienst Schweiz – Kanton Zürich, Zurich ; propriétaire de concept&impact gmbh et medmarketing

Hans Cedric Künzle (depuis 2013, 2^e mandat)

Docteur en droit, indépendant

Vice-président du conseil d'administration d'Helvetia Assurances ; membre des conseils d'administration de CSS Versicherungen, Canopus Reinsurance et Canopus Holding ; président d'Unicef Suisse ; membre du conseil de fondation de MyHandicap

Gerhard Reichlin (jusqu'au 8.6.2018)

Laura Sadis (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Lic. sc. écon.

Ancienne conseillère d'État du Canton du Tessin et ancienne conseillère nationale ; membre du Comité international de la Croix-Rouge, Genève ; membre de divers conseils de fondation et conseils d'administration

Hans Schwyn (jusqu'au 8.6.2018)

Direction

Directrice

Felicitas Huggenberger

Lic. en droit, préside la Direction

Cheffe du département Direction et Personnel

Directeur suppléant

Urs Dettling

Lic. en droit ; chef du département Politique sociale et Organisation faîtière

Susann Egli

Assistante sociale diplômée HFH ; cheffe du département Prestations de services Suisse alémanique

Renato Denoth

Lic. sc. écon. de l'Université de Saint-Gall (HSG)

Chef du département Finances et Informatique

Benoît Rey

Assistant social diplômé de l'Université de Fribourg ; député au Grand Conseil du canton de Fribourg ; chef du département Prestations de services Suisse romande et Tessin

Susanne Stahel

Dipl. en sciences de la communication et des médias de l'Université de Fribourg ; MAS in Applied Ethics MAE ; cheffe du département Communication et Récolte de fonds

Comités cantonaux

Argovie-Soleure

Président :

Kurt Wiedemeier, dr ès lettres

Membres :

René Bräm
David Burgherr-Plüss
Guido Gervasoni, lic. en droit
Fabia Gervasoni
Claude Lüthi
Daniel Ragaz, lic. en droit
Stephanie Ritschard
Bettina Talamona
Felix Wettstein, Prof. FH

Bâle

Président :

Ernst Davatz

Membres :

Esther Brogli Müller
Regine Ernst
Roger Fürst
Christine Lindt

Berne

Présidente :

Sarah Schläppi, lic. en droit

Membres :

Etienne Broglie
Adrian Martin Dätwyler
Roland Künzler
Manuel Moser, dr en méd.
Bruno Riva
Christoph Wyttenbach

Fribourg

Président :

Benoît Sansonnens, M^e

Membres :

Andrea Burgener Woeffray
Olivier Curty, Dr
Jean-Yves Hauser, M^e
Patrick Monney
Jean-Luc Mossier
Rémy Noël
Nicolas Vial, dr en méd.

Genève

Président :

Nicolas de Tonnac,
dr en méd.

Membres :

Sylvie Buhagiar Benarrosh,
M^e, lic. en droit, Master of
Laws
Marianne Caflisch, dr en
méd.
Frédéric Delatena, M^e,
notaire
Philip Gordon-Lennox,
lic. en lettres
Anne Perrier, physiothéra-
peute
Richard-Claude Sadoune,
ingénieur

Glaris

Président :

Fridolin Luchsinger

Membres :

Ernst Adler
Lukas Beerli
Frank Birk
Susanne Gasser
Vital Hauser, dr en méd.
Prospero Trovato

Grisons

Président :

Martin Candinas, conseiller
national

Membres :

Sabrina Amstutz
Larissa Margot Bieler
Karin Caviezel, lic. en droit
Monika Lorez-Meuli
Edith Oechslin, dr en méd.
Margrit Salis
Ernst Sax, lic. en droit

Jura

Président :

Patrick Ballaman

Membres :

Patricia Boillat, M^e
Madeleine Brêchet
Charles Broquet, dr en méd.
Danièle Chariatte-Courbat
Philippe Faivet
Fabienne Meneau-Calame
Radenko Mijanovic

Lucerne, Obwald et Nidwald

Président :

Jim Wolanin-Stämpfli

Membres :

Bernhard Achermann
Sara Agner
Hedy Eggerschwiler-Bättig
Andreas Hofer
Christine Kaufmann-Wolf
Donath Kohler
Roger Suter
Walter Wyrsh-von Wyl

Neuchâtel

Présidente :

Gigliola Favre

Membres :

Jean-Claude Berger
Didier Boillat
Willy Buss, dr en méd.
Emmanuelle Garnier
Claude Grimm
Carmelo Marchese
Claire-Lise Schwaar

St-Gall-Appenzell

Président :

Manfred Dähler, lic. en droit

Membres :

Thomas Bodenmann, dr en
méd. FMH
Leo Coray
Monika Eugster-Sutter
Julian Heeb

Tessin

Président :

Paolo Rimoldi, lic. sc. écon.

Membres :

Nicola Keller, dr en méd.
Michele Mainardi, Prof. Dr.
phil.
Luisa Ongaro Mengoni, lic.
sc. ec. e soc.
Lorenza Stanga Gini, lic. phil.

Thurgovie-Schaffhouse

Président :

Christian Lohr, conseiller
national

Membres :

Ulrich W. Böhni, dr en méd.
Iren Eichenberger
Martin Keiser, M^e, lic. en droit
Hedy Mannhart
Sabina Peter Köstli
Armin Schmidlin
Brigitte Späth, dr ès sc. pol.

Uri-Schwytz-Zoug

Présidente :

Manuela Leemann, M^e, lic. en
droit, Master of Laws

Membres :

Alberto Casco
Céline Huber
Christian Indermaur
Daniel Reichmuth
Martin Scotoni, dr en méd.
FMH
Regula Töndury-Ruppli

Vaud

Présidente :

Nicole Grin

Membres :

Alexandre Badoux
François Cornamusaz
Francine Maria Crausaz,
dr en méd.
Katia Horber-Papazian, prof.
Nathalie Jaquerod
Françoise Jomini
Charles Joye, M^e, dr en droit
Daniel Laufer, dr en méd.
Nicolas Leuba
Jean-Bernard Racine, Prof.
hon., Dr. phil.
Christian Terrier, notaire
Nicolas Walther

Zurich

Présidente :

Pearl Pedernagna

Membres :

Bruno Binz
Thomas Bolliger
Oskar Denzler, dr en méd.
Kurt Pfändler, M^e, lic. en droit
Silvia Seiz-Gut

Membres collectifs

AES, Arbeitsgemeinschaft Ess-Störungen, Zürich

agm, Association Genevoise des Malentendants, Genève

APW, Arbeitsgemeinschaft pro Wahrnehmung, St. Gallen

Architecture sans obstacles — Le centre spécialisé suisse

Entlastungsdienst Schweiz, Aargau-Solothurn, Aarau

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Bern, Bern

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Zürich, Zürich

Entlastungsdienst Ostschweiz, Gossau

Fachstelle Autismushilfe, Ostschweiz, St. Gallen

Fondation Emera, Sion

forum écoute, Fondation romande des malentendants, Lausanne

Frauenzentrale Haushilfe- und Entlastungsdienst, St. Gallen

Ligue suisse contre l'épilepsie, Zurich

Murg-Stiftung, Littenheid

Nathalie Stiftung, Gümligen

pro audito Schweiz, Organisation für Menschen mit Hörproblemen, Zürich

SAL, Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Logopädie, Zürich

sonos, Schweiz. Hörbehindertenverband, Zürich

Stiftung Arkadis, Olten

Stiftung Mosaik, Pratteln

Stiftung Rheinleben, Basel

traversa, Netzwerk für Menschen mit einer psychischen Erkrankung, Luzern

UCBA, Union centrale suisse pour le bien des aveugles, St-Gall

Zentrum Selbsthilfe, Basel

Représentation dans des organisations et affiliation

Pro Infirmis est représentée dans des organisations nationales et internationales

Représentation dans les instances dirigeantes de

- Association « Suisse sans obstacles »
- Communauté d'intérêts (CI) « Intégration et école »
- Communauté nationale d'intérêts en faveur des proches aidants
- CSIAS, Conférence suisse des institutions d'action sociale
- Fondation Profil – travail & handicap
- FSCMA, Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées
- Inclusion Handicap
- MIS, Mobility International Suisse

Affiliation

- Alliance pour une éducation sexuelle en Suisse
- Association de soutien à « bidok », Autriche (bibliothèque virtuelle pour l'intégration et l'inclusion)
- Association LEA « Living Every Age »
- Association de soutien à « sozialinfo.ch »
- Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité
- Fédération suisse du tourisme
- Fondation Zewo, Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons
- FSEA, Fédération suisse pour la formation continue
- GSR, Groupe Suisse de Travail pour la Réadaptation
- Koordination Schweiz (droit des assurances sociales et droit de coordination)
- KPGH, Conférence des présidentes et des présidents des grandes œuvres d'entraide
- proFonds, Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique
- Réseau Case Management Suisse, HES Lucerne
- Réseau Construction sans obstacles
- Réseau Santé Psychique Suisse
- RI Rehabilitation International
- SSUP, Société suisse d'utilité publique

Organe de révision

Convisa Revisions AG
Herrengasse 14, 6431 Schwyz



Nous remercions

les donatrices et donateurs,

les entreprises partenaires,

les fondations donatrices,

l'Office fédéral des assurances sociales,

le Bureau fédéral de l'égalité pour
les personnes handicapées,

les cantons et les communes

pour leur soutien généreux à nos
prestations et projets.

Impressum : rédaction et édition

Pro Infirmis

Feldeggstrasse 71, 8008 Zurich

Tél. 058 775 20 00

contact@proinfirmis.ch

CCP 80-22222-8

IBAN CH96 0900 0000 8002 2222 8

www.proinfirmis.ch

